

Champs-sur-Marne, le 17 mai 2023

Direction Générale

N/REF.: VV/CJ\_Cv\_2023-05\_001 Dossier suivi par: Christophe JAVELLE

Aux
conseillères municipales et
conseillers municipaux de
Champs-sur-Marne

<u>Objet</u>: Convocation à la prochaine séance du conseil municipal -Elections sénatoriales de 2023

Madame, Monsieur, cher·e Collègue,

Afin de désigner les déléguées suppléantes du conseil municipal en vue des élections sénatoriales de 2023, j'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion extraordinaire du conseil municipal aura lieu le :

## VENDREDI 09 JUIN 2023

à 18h30 précises, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Vous trouverez, ci-joints, l'ordre du jour et le dossier de cette séance, ainsi qu'une copie de l'arrêté préfectoral n°2023 DRCL-BDE 009 du 10 mai 2023 fixant le nombre de déléguées à élire en vue de constituer le collège électoral sénatorial.

J'attire votre attention sur la nécessité de remplir la condition du quorum (au moins 18 élu es présent es) qui, si elle n'était pas obtenue, m'obligerait à vous réunir à nouveau le mardi 13 juin 2023.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, je vous rappelle que vous pouvez donner un pouvoir écrit à un e collègue de votre choix, afin de l'autoriser à voter en votre nom.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, cher·e collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués et cordiaux.

Maud TALLET

## Pièces jointes :

- Un ordre du jour
- Un pouvoir
- Un dossier
- L'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-BDE-009 du 10 mai 2023.